

soviétique, et d'élargir la portée du régime de façon à y inclure d'autres catégories de missiles.

Pour ce qui est des armes conventionnelles, nous réclamons une action rapide pour établir un système global d'échange d'information sur les transferts d'armes. Nous demandons à tous les pays de s'efforcer immédiatement d'appliquer les éventuelles recommandations du groupe d'experts des Nations Unies qui étudie la transparence des transferts d'armes.

Le Canada ne se contente pas d'attendre que la collectivité internationale agisse dans ce dossier; en effet, il a pris l'initiative de promouvoir la transparence en publiant, sous l'autorité de mon prédécesseur, le premier rapport annuel sur l'exportation de marchandises militaires du Canada.

Nous proposons aussi l'établissement d'un mécanisme approprié de consultations lorsque des cas de stockage excessif d'armes conventionnelles semblent survenir.

Nous espérons que cette meilleure transparence et que cette consultation internationale encourageront les pays à limiter le transfert et l'acquisition d'armes qui pourraient contribuer à la constitution de stocks excessifs.

Nous poursuivons ces objectifs dans divers forums. La fin de semaine prochaine, je me rendrai à Santiago pour participer à l'assemblée générale de l'Organisation des États américains, où le Canada demandera des mesures en faveur des objectifs que je viens de décrire, dont l'examen de moyens d'empêcher la constitution de stocks excessifs d'armes conventionnelles.

Je tenterai d'obtenir des engagements semblables à la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, qui se tiendra à Copenhague la semaine prochaine, et à la réunion des ministres des affaires étrangères de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui aura lieu à Berlin en juin.

En outre, en juillet, lorsque nous rencontrerons nos partenaires du Groupe des sept grands pays industrialisés, nous examinerons la possibilité de prendre ensemble des mesures en vue d'accroître la stabilité et la sécurité internationales en réduisant la prolifération des armements.

En février, le gouvernement canadien s'est engagé fermement à travailler à réduire les risques de prolifération des armes de destruction massive ainsi que la constitution de stocks excessifs d'armes conventionnelles.

Cet engagement tient toujours et, tel que je l'ai expliqué, les modifications proposées à la LLEI n'y portent nullement atteinte.